

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 9 mars 2020

Convocations adressées le 3 mars 2020

Etaient présents : LELIEVRE RIPEAUX LEMASSON ADAM LEBOUIC DELAUNAY FERAULT GRAND
GUILLOUARD PICHEREAU

Absents excusés : C.FOUBERT, V.BOUJU, C.COUBRUN, L. SAINT-MARTIN

Vote des taux d'imposition 2020

Taux d'imposition actuels :

Taxe habitation : (12,18%) juste pour mémoire
Taxe foncière bâti : 21,22%
Taxe foncière non-bâti : 39,30%

Décision : Le maintien des taux est voté à l'unanimité

Délibération à prendre pour un raccordement électrique suite à l'obtention d'un certificat d'urbanisme opérationnel à la Godardière

M. Stéphane LEGENDRE a obtenu un certificat d'urbanisme opérationnel pour la construction d'une maison d'habitation au lieu-dit La Godardière sur la parcelle cadastrée P 15.

Décision : Les frais d'extension du réseau électrique seront à la charge du demandeur

Examen des devis reçus pour l'achat de nouveau matériel de cuisine pour la salle des fêtes

La décision a été reportée (en attente de nouveaux éléments)

Vote du budget primitif 2020

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 689.012 euros et à la somme de 1.252.297,26 en dépenses et recettes d'investissement – la principale dépense étant les travaux de restauration et d'extension de la salle des fêtes.

Budget voté à l'unanimité

Fait à Lignières-Orgères, le 10 mars 2020

Le Maire,



Raymond LELIEVRE